

7. Approve the sale of a portion of 751 Peter Morand Crescent in exchange for lands required for Various Active Transportation Connections

Approuver la vente d'une partie du 751, croissant Peter-Morand en échange de terrains nécessaires pour l'aménagement de différentes liaisons pour le transport actif

Committee Recommendations

That City Council:

- 1. Approve the disposal of a portion of 751 Peter Morand Crescent, described as part of Lot 15, Concession Junction Gore, being Part 11 on Plan 4R-9853 in the City of Ottawa, containing approximately 960.9 metres squared (10,343 square feet), subject to final survey, and shown as Parcel 1 on Document 1 attached, subject to easements that may be required to Conseil Scolaire de District Catholique du Centre-Est de L'Ontario (CECCE), having a value of \$393,034.00.**
- 2. Approve the acquisition of a fee simple interest in lands owned by Conseil Scolaire de District Catholique du Centre-Est de L'Ontario (CECCE), lands required for future various active transportation connections, described as follows:**
 - i. Part of 1303 Fellows Road legally described as part of Blocks C and D on Plan 402639, geographic Township of Nepean, now in the City of Ottawa, being part of PIN 03954-0024, containing an area of approximately 364.7 square metres (3,925 square feet) subject to final survey and shown as Parcel 1 on Document 2 attached hereto;**
 - ii. Part of 6588 & 6664 Carriere Street legally described as part of Lots 3 and 4, Concession 2 (Ottawa Front), as in N522673, save and except Parts 1 and 2 on Plan 4R-11428,**

geographic Township of Gloucester, now in the City of Ottawa, being part of PIN 04419-0489, containing an area of approximately 1,226 square metres (13,196 square feet) subject to final survey and shown as Parcel 1 on Document 3 attached here to;

- iii. Part of 4000 Labelle Street legally described as part of Lot 27, Concession 2 (Ottawa Front), being Part 2 on Plan 4R-9462, except Part 2 on Plan 4R-9790, geographic Township of Gloucester, now in the City of Ottawa, being part of PIN 04264-0018, containing an area of approximately 340 square metres (3,660 square feet) subject to final survey and shown as Parcel 1 on Document 4 attached hereto.

All having a combined market value of \$757,087.00;

3. Approve the use of funds by Transportation Planning Services held in account 907838 for the difference in land value for the acquisition in the amount of \$364,053.00 plus HST as applicable.
4. Delegate authority to the Director, Corporate Real Estate Office to enter into, conclude, execute, amend and implement, on behalf of the City, the Land Exchange Agreement for the disposal of a portion of 751 Peter Morand Crescent and acquisition of the fee simple lands and payment of the difference in land value as described in this report.

Recommandations du Comité

Que le Conseil municipal:

1. Approuve la vente d'une partie du 751, croissant Peter-Morand, décrite comme étant une partie du lot 15, concession Junction Gore, étant la partie 11 du plan 4R-9853 dans la Ville d'Ottawa, couvrant environ 960,9 mètres carrés (10 343 pieds carrés), sous réserve d'un levé

définitif, et illustrée comme étant la parcelle 1 dans le document 1 ci-joint, assujettie à des servitudes qui pourraient être nécessaires au Conseil scolaire de district catholique du Centre-Est de l'Ontario (CSDCEO), d'une valeur 393 034,00 \$.

2. Approuve l'acquisition en fief simple des terrains appartenant au Conseil scolaire de district catholique du Centre-Est de l'Ontario (CSDCEO), terrains nécessaires pour l'aménagement de futures liaisons du transport actif, décrits comme suit :
 - i. Partie du 1303, chemin Fellows, légalement décrite comme partie des îlots C et D du plan 402639, canton géographique de Nepean, maintenant sur le territoire de la Ville d'Ottawa, faisant partie du PIN 03954-0024, couvrant une superficie d'environ 364,7 mètres carrés (3 925 pieds carrés) sous réserve d'un levé définitif et illustrée comme étant la parcelle 1 dans le document 2 joint aux présentes;
 - ii. Partie du 6588 et du 6664, rue Carrière, légalement décrite comme partie des lots 3 et 4, concession 2 (façade des Outaouais), comme dans N522673, sauf les parties 1 et 2 du plan 4R-11428, canton géographique de Gloucester, maintenant sur le territoire de la Ville d'Ottawa, faisant partie du PIN 04419-0489, couvrant une superficie d'environ 1 226 mètres carrés (13 196 pieds carrés) sous réserve d'un levé définitif et illustrée comme parcelle 1 dans le document 3 joint aux présentes;
 - iii. Partie du 4000, rue Labelle, légalement décrite comme partie du lot 27, concession 2 (façade des Outaouais), étant la partie 2 du plan 4R-9462, sauf la partie 2 du plan 4R-9790, canton géographique de Gloucester, maintenant sur le territoire de la Ville d'Ottawa, faisant partie du PIN 04264-0018, couvrant une superficie d'environ 340 mètres carrés (3 660 pieds carrés) sous

réserve d'un levé définitif et illustrée comme parcelle 1 dans le document 4 joint aux présentes.

Le tout ayant une valeur marchande combinée de 757 087,00 \$;

- 3. Approuve l'utilisation par les Services de planification du transport des fonds retenus dans le compte 907838 pour la différence de valeur de terrain pour l'acquisition au montant de 364 053,00 \$, TVH en sus, s'il y a lieu.**
- 4. Délègue au directeur du Bureau des biens immobiliers municipaux, le pouvoir de négocier, de conclure, de signer, de modifier et de mettre en œuvre, au nom de la Ville, l'entente d'échange de terrains pour la cession d'une partie du 751, croissant Peter-Morand et l'acquisition en fief simple des terrains ainsi que le paiement de la différence en valeur de terrain comme cela est décrit dans le présent rapport.**

Documentation/Documentation

1. Director's Report (A), Corporate Real Estate Office, Planning, Real Estate and Economic Development Department, submitted 9 August 2023 (ACS2023-PRE-CRO-0004)

Rapport du Directeur (A), Bureau des biens immobiliers municipal, Services de la planification, des biens immobiliers et du développement économique, daté le 9 août 2023 (ACS2023-PRE-CRO-0004)